

A l'attention de **M. BOULIGNAT**

Groslay, le 24/10/2023

N/REFERENCES :

DOSSIER N° **AC.23.070**

V/CORRESPONDANT :

Chargé d'affaires

Alban CAVIER Port 06.68.75.50.50 acavier@bm-bat.com

AFFAIRE :

25 Place Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS PERRET

OBJET :

Réalisation d'une recherche de fuite sur la terrasse gravillon du R+8 du bâtiment n°25-37 suite aux infiltrations dans la salle de bain de M. MONTET au R+7



Monsieur,

Pour donner suite à notre recherche de fuite du 5 Octobre 2023 et aux désordres constatés en sous-face chez M. MONTET au R+7, Vous trouverez ci-dessous quelques photos avec nos commentaires, et une conclusion.

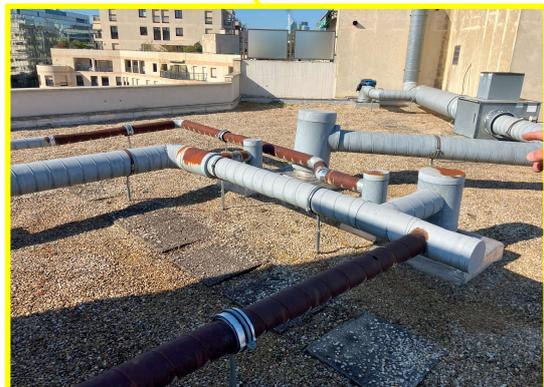
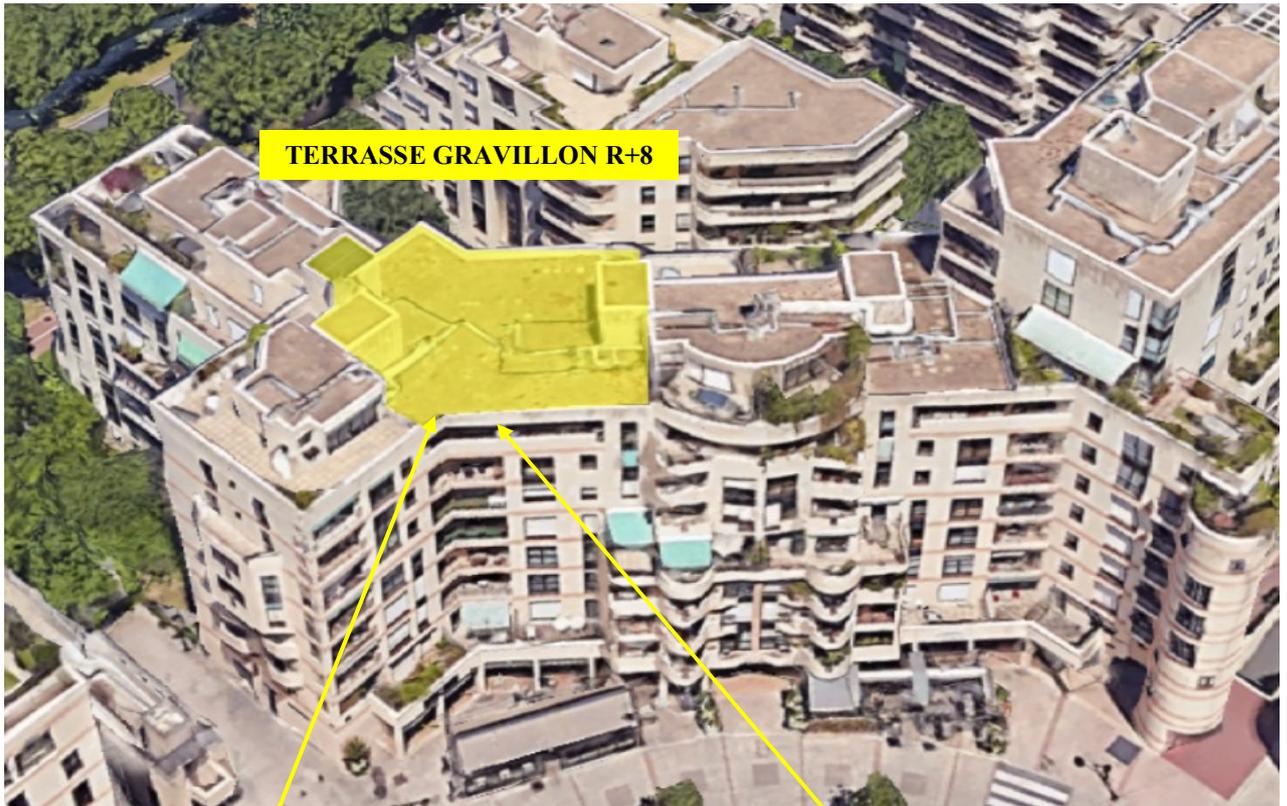
Notre offre est soumise à nos conditions particulières en dernière page.



SARL BM BAT

3 rue Eugène Houdry 95410 GROSLAY Tél. : 01 48 35 08 05 - contact@bm-bat.com
Capital 80 000€ N° Siret : 492 893 904 00044 RCS PONTOISE code APE 4399

Localisation de la terrasse gravillon R+8 du bâtiment n°25-37

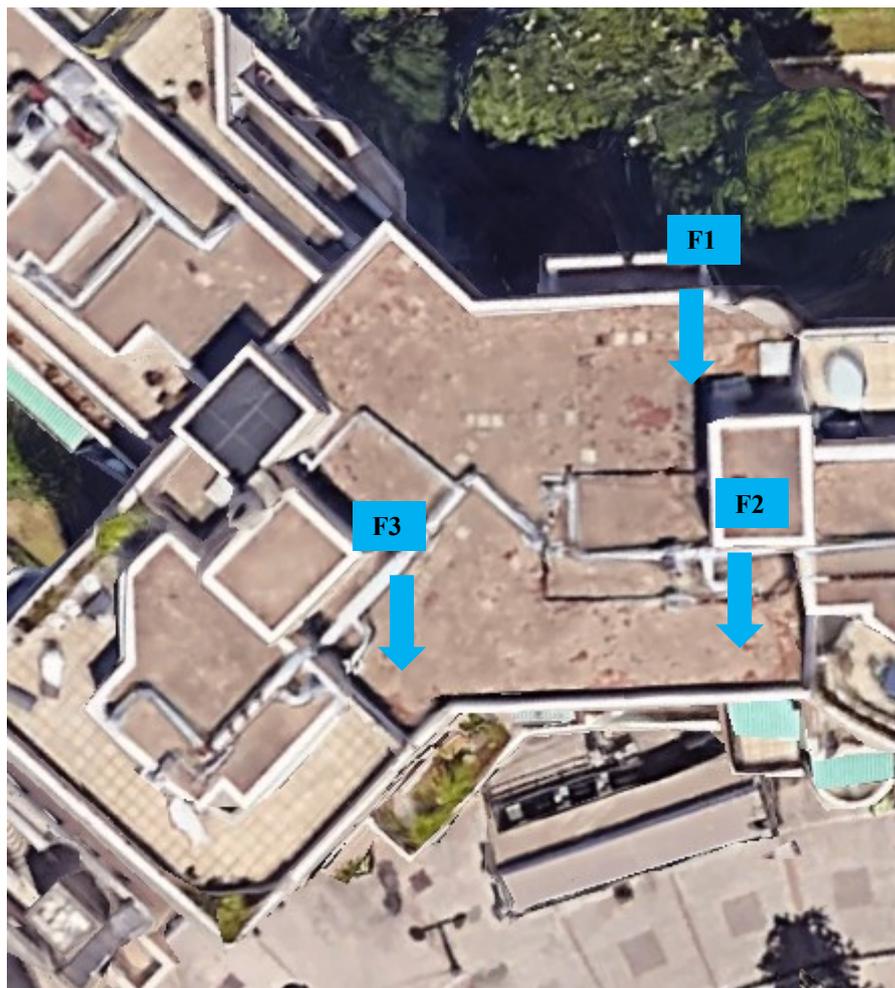




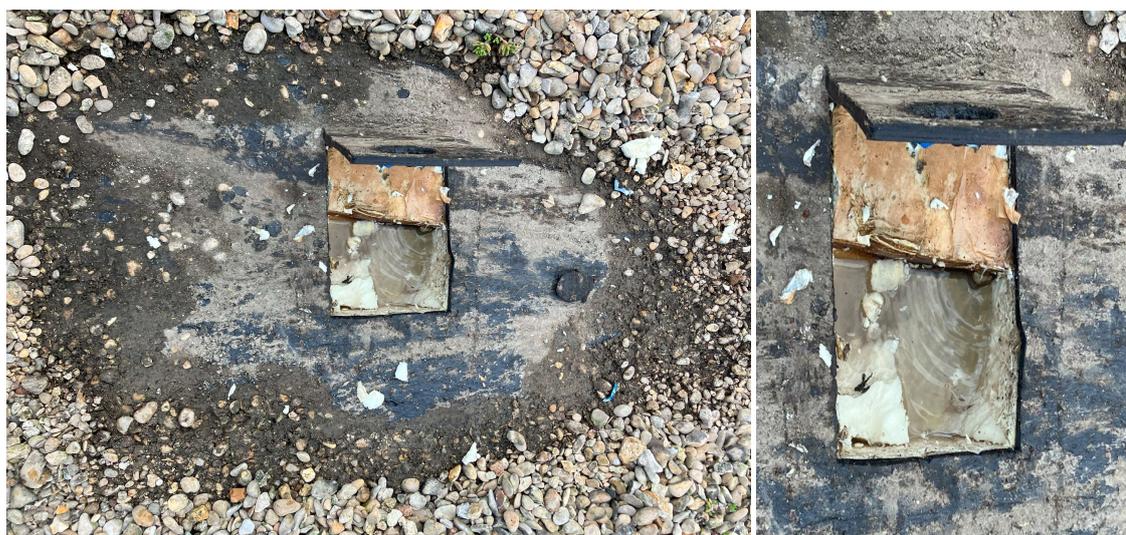
Infiltrations récurrentes au droit de la bouche d'aération de la salle de bain de M. MONTET



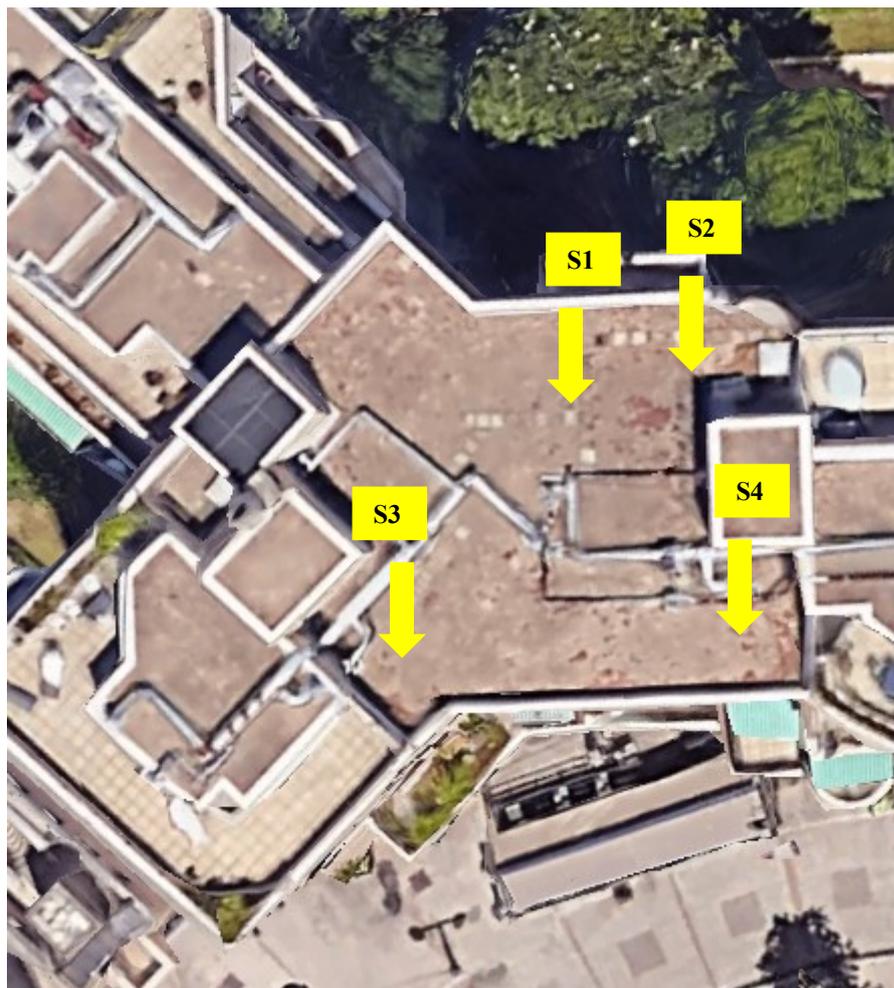
Réalisation de 3 tests fumigène, aucune sortie de fumée n'a été constaté.



Les tests fumigènes effectués sont repérés F1 à F3.



Réalisation de 4 sondages dans le complexe d'étanchéité de la terrasse.
Fermeture des sondages par membrane d'étanchéité soudée en plein au chalumeau.



Les sondages effectués sont repérés S1 à S4.

Le complexe d'étanchéité est composé de la façon suivante :

- Une dalle béton
- Un pare vapeur courant.
- Une isolation thermique en panneaux de mousse de polyuréthane de 80mm d'épaisseur
- Un complexe d'étanchéité bicouche élastomère posé en indépendance.
- Une protection gravillon d'environ 4 cm d'épaisseur.

Le sondage S1 a révélé que le l'isolation thermique est gorgée d'eaux.

Les sondages S2,S3 et S4 sont sec.



Réalisation d'un batardeau et d'une mise en eau colorée au droit des gaines VMC.
Aucune eau colorée n'a été observé dans la salle de bain.

Conclusion :

Les investigations effectuées ont démontré la présence d'eaux importante dans l'isolation thermique indique qu'une réfection totale de la terrasse est à prévoir. Nous vous enverrons le devis prochainement.

A la demande de M. BOULIGNAT et de M. MONTET et afin de stopper les fuites chez M. MONTET jusqu'au travaux de réfection totale, nous vous proposons dans notre devis **AC.23.111 du 23.10.23** la reprise du complexe d'étanchéité en mesure conservatoire au droit de la sortie VMC.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Chargé d'affaire

A. CAVIER

BM.BAT
3 Rue Eugene Houdry - 95410 GROSLAY
Tél.: 01 48 35 08 05
contact@bm-bat.com - info@bm-bat.com
Siret : 492 893 904 00036 / R.C.S PONTOISE
TVA N° : FR47 492 893 904 - APE 4399A

CONDITIONS PARTICULIERES

VALEUR DE NOTRE OFFRE

Notre offre est établie valeur **OCOTBRE 2023**, ferme et non révisable **pendant 3 mois**.
Passé ce délai, elle sera actualisée en fonction des hausses de prix des matériaux, du matériel et de la main d'œuvre le cas échéant.

TAXES

Nos prix unitaires sont établis Hors Taxes.

Le montant total de notre offre apparait également Hors Taxes, avec taux et montant tva ainsi que le montant total TTC. En cas de commande la facturation se fera Toutes Taxes Comprises.

Pour bénéficier des taux de tva réduit 5.5% (dans le cas de travaux de réfection avec amélioration thermique) **ou 10% (dans le cas de travaux de réfection), le Maître d'Ouvrage s'engage à fournir une attestation confirmant que l'immeuble est achevé de plus de deux ans et qu'il est affecté principalement à l'habitation.**

En cas de sous-traitance, l'auto liquidation de la tva sera appliquée.

Pour les constructions neuves, et pour les locaux commerciaux la tva est de 20%.

PHASAGES

Notre offre est valable pour l'exécution des travaux en **1 phase**.

CONDITIONS DE FACTURATION

50% à la commande, et le solde à réception de notre facture dès terminaison de nos travaux.

DELAI D'INTERVENTION

1 à 2 semaines, après réception de l'Ordre de Service et de l'acompte.

DUREE DES TRAVAUX (Hors intempéries : pluie, neige et temps. Inf. à 2°C).

3 à 4 jours.

REMARQUES

La Sté BM BAT se réserve le droit de sous-traiter les travaux en fonction de son carnet de commande (Suivi de chantier et garanties BM BAT).

Non compris :

- Tous travaux non décrits.
- Insertion et prorata.
- Notes de calculs.

Mise à disposition par le MO ou l'Entreprise Générale :

- Des accès et emprises sur le chantier.
- D'un vestiaire (local) et WC.
- D'un point d'eau et d'une prise de courant si besoin.



SARL BM BAT

3 rue Eugène Houdry 95410 GROSLAY Tél. : 01 48 35 08 05 - contact@bm-bat.com
Capital 80 000€ N° Siret : 492 893 904 00044 RCS PONTOISE code APE 4399